

## COMMUNIQUÉ SEJOURS JEUNES ETE 2022 « MESURES SANITAIRES »

Colombes, le 1<sup>er</sup> juillet 2022

Bonjour à tous nos participants, à leurs parents ainsi qu'à nos partenaires.

Nous pensions être sortis de cette période crise pour l'année 2022 mais malheureusement, la COVID est encore là. Nous devons donc prendre toutes les précautions nécessaires afin d'assurer une sécurité maximale pour nos participants dans le cadre sanitaire défini par les autorités concernant les accueils collectifs de mineurs avec hébergement.

Attention, ce cadre est évolutif au regard de l'actualité sanitaire et sujet à des modifications pouvant intervenir au dernier moment. Nous vous tiendrons bien évidemment au courant, en particulier via le site internet du CIE ([www.cie-thales.net](http://www.cie-thales.net)) et vos CSE de référence.

Fort de ce constat et dans le contexte actuel, le CIE a décidé afin de protéger le plus grand nombre de renforcer son dispositif sanitaire :

► **Pour tous les participants à partir de 6 ans et les encadrants hors séjours USA – Québec - Maroc, même ayant un schéma vaccinal complet,** un test PCR de moins de 72h ou antigénique de moins de 48h sera exigé sur chaque lieu de départ, y compris de province, en complément de l'attestation sur l'honneur concernant la non apparition récente de symptômes (voir pièce jointe).

► **Pour tous les participants et encadrants USA - Québec - Maroc, même ayant un schéma vaccinal complet,** un test PCR de moins de 48h sera exigé sur chaque lieu de départ, y compris de province, en complément de l'attestation sur l'honneur concernant la non apparition récente de symptômes (voir pièce jointe). Une note spécifique va vous être adressée en complément.

► **Equipe départ/retour - chauffeurs bus & Taxi - personnel Food truck - accompagnateurs CSE - équipe CIE – élus, même ayant un schéma vaccinal complet :**

Un test PCR de moins de 72 h ou antigénique de moins de 48 h sera exigé sur chaque lieu de départ, y compris de province, **en complément** de l'attestation sur l'honneur concernant la non apparition récente de symptômes (voir pièce jointe).

Pour rappel prise en charge test : [Site Ameli](#)

---

Tous ces documents devront obligatoirement être présentés aux personnes en charge des contrôles sur les lieux de prise en charge et, le cas échéant, pendant le déroulement des séjours (version papier de préférence pendant le séjour).

**Attention :** En l'absence de présentation de ces documents à nos équipes, le CIE sera au regret de ne pas accepter votre (vos) enfant(s) sur ses séjours. Cette démarche est valable aussi pour nos encadrants.

Aucune dérogation ne sera acceptée, hormis celles préconisées dans le cadre de contre-indication des autorités médicales.

Si avant le départ, pour des raisons sanitaires un nombre important d'**annulations** venaient réduire significativement l'effectif des participants ou des encadrants d'un séjour, le CIE se verrait dans l'obligation de l'annuler pour des raisons organisationnelles évidentes. Les frais d'annulation seront pris en charge par le CIE, comme en 2020 et 2021.

Parmi les mesures sanitaires toujours en vigueur avant et pendant nos séjours :

### 1. Avant le départ (y compris sur les lieux de prise en charge en province) :

- ✓ Les parents sont invités à :

- **Prendre la température de leur(s) enfant(s) avant le départ pour l'accueil.**

En cas de fièvre (38,0°C ou plus) ou de symptômes évoquant la Covid-19 chez le mineur, ou un membre de son foyer, celui-ci ne pourra pas participer à nos séjours.

- ✓ Les participants ; parents :

Devront se présenter au départ de nos séjours ou des prises en charge en province **avec leurs masques** « grand public filtration supérieure à 90% ». Durant le séjour, ces masques seront fournis par le CIE ainsi que les produits de désinfection et des « autotests » par précaution.

### 2. Pendant le séjour :

Le CIE s'engage à mettre en œuvre, sur l'ensemble de ses séjours, tous **les protocoles, stratégies sanitaires** (disponibles aussi sur le site internet du CIE) et les précautions d'usage.

Une attestation de consentement est demandée au départ pour les éventuels test effectué durant le séjour (voir pièce jointe).

### Le cadre sanitaire et les choix du CIE :

#### Que se passe-t-il si un enfant est positif à la COVID-19 pendant son séjour de vacances ?

- **En centre fixe :**

Si un enfant présente des symptômes de la maladie, il sera immédiatement isolé et une consultation chez le médecin sera organisée. Par mesure de précaution, une chambre d'isolement est prévue par séjour afin d'éviter tout contact avec les autres enfants et membres de l'équipe.

**S'il s'agit d'un cas confirmé**, tous les jeunes seront considérés « cas contact ». Ils seront isolés et soumis à un autotest. L'Agence Régionale de Santé (ARS) sera avertie. En cas de propagation avérée, la stratégie de gestion des cas (définie par les services de l'Etat) dans un accueil collectif de mineurs sera appliquée.

- **En itinérant :**

Si un enfant présente des symptômes de la maladie, il sera immédiatement isolé et testé. Dans l'éventualité que le test soit positif, le CIE enclenchera alors une procédure de rapatriement sanitaire pour l'ensemble du groupe (suspicion de cas contact).

Nous sommes conscients que ces demandes sont contraignantes, mais nous espérons qu'elles devraient permettre à tous les participants de profiter pleinement du séjour dans sa totalité.

---

**ATTENTION** : si de **nombreux cas** devaient mettre en cause le bon déroulement du séjour ou sa continuité dans les meilleures conditions, le CIE se verrait dans l'obligation de procéder au retour de l'ensemble du groupe, selon les ordonnances de l'ARS, et sans faire l'objet d'un quelconque remboursement partiel du séjour.

Tous nous devons rester vigilants et adapter les mesures sanitaires en fonctions des recommandations pour les séjours étrangers via le site <https://www.diplomatie.gouv.fr/>

Tout sera mis en œuvre pour permettre à chacun de s'épanouir, de grandir, de retrouver les repères du bien vivre ensemble, de s'amuser entre copains, en respectant les conditions sanitaires, pour assurer à la fois le bien-être et la sécurité de tous et laisser à votre enfant des souvenirs inoubliables.

Prenez soin de vous tous et à très bientôt,

### ***Pour le CIE THALES & ADHERENTS***

*Laurent ROCHE, Secrétaire du CIE*

*Daniel HENRION, Responsable de service adjoint du CIE*